Ouestions orales

Va-t-il donner acte de la motion qui a été présentée et qui a été acceptée par le comité des transports, qui demande un moratoire en ce qui concerne les réductions qu'il entend apporter à VIA Rail? Pour ce qui concerne ces réductions, est-ce que le gouvernement veut au moins prêter l'oreille à ses propres députés puisqu'il ne veut pas nous écouter?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, la réforme parlementaire a fait en sorte que les députés puissent exprimer leur point de vue au gouvernement. Je pense que c'est ce que le comité des transports a fait hier. Malheureusement, c'est une façon regrettable d'exprimer leur point de vue, de recourir au Comité des transports comme moyen d'intervention politique. S'il y a des points de vue nouveaux à exprimer, ils auraient dû être présentés hier aux ministres.

J'ai examiné attentivement le rapport. Il ne contient rien de nouveau. Le prix du kilomètre-passager des transports aériens, compte tenu des vols internationaux, est faux absolument. Je mets mon collègue au défi de contester les chiffres que mon ministère a présentés. Pour cette raison, je répète ce que j'ai déjà dit. Nous n'admettrons pas de moratoire au sujet de VIA Rail.

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, le fait est que les chefs de gouvernements provinciaux du Canada qui sont ici aujourd'hui pour discuter de l'économie, y compris les premiers ministres des provinces les plus importantes, affirment qu'ils sont d'accord avec le rapport d'un comité permanent représentant tous les partis politiques qui demande qu'on suspende pour le moment les réductions imposées à VIA Rail. Les maires de toutes les grandes villes se disent aussi d'accord, tout comme les millions de Canadiens lésés qui se voient privés des services de VIA Rail.

Ma question au ministre des Transports est très simple. Étant donné qu'un comité permanent fonctionnant dans un esprit de réforme s'est dit non convaincu par l'évaluation écologique effectuée par le gouvernement, ni par les chiffres du gouvernement en matière de déficit, ni que VIA Rail peut le moindrement survivre après ces réductions, pourquoi le gouvernement ne se montre-t-il pas conciliant comme il a promis de l'être à son arrivée au pouvoir et n'écoute-t-il pas le Parlement et les députés de tous les partis qui lui demandent de suspendre pour le moment les réductions et de donner une chance à VIA Rail?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je me suis entretenu avec les mêmes maires que mon collègue a vus cette semaine. Ce matin, j'ai entendu le premier ministre de l'Ontario pour lequel j'ai du respect dire qu'il était entièrement d'accord avec le rapport déposé hier. Mais ni lui ni les maires n'ont pu dire ce matin qu'ils étaient prêts à offrir 100 millions de dollars pour différer la décision.

Le comité ne précise pas la durée dudit moratoire. Il pourrait s'agir de trois ou quatre ans. S'il devait durer trois ans, cela coûterait plus de un milliard de dollars. Lorsque j'ai demandé cette semaine aux maires d'Ottawa, de Toronto et de Montréal s'ils étaient disposés à investir dans VIA Rail, on aurait pu entendre voler une mouche dans la salle.

Ce matin, le premier ministre de l'Ontario ne s'est pas dit prêt à avancer de l'argent. Permettez-moi de citer les propos qu'un député libéral tenait après les réductions effectuées par les libéraux en 1981:

«Nul ne souhaite voir son programme préféré réduit ou supprimé. Le déficit du gouvernement sera réduit en éliminant des services très peu rentables. Malheureusement, un petit nombre de voyageurs en souffriront, mais que peut–on faire d'autre?» Je cite le député d'Etobico-ke–Nord en 1981. C'est le même raisonnement aujourd'hui. Nous n'avons pas d'argent et nous n'en aurons pas. Il n'y aura pas de moratoire.

M. Tobin: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Sud-Centre, qui était alors ministre des Transports, a rétabli en 1984 les services qui avaient été supprimés en 1981.

La question que je veux poser au ministre des Transports met en cause la crédibilité même du gouvernement. Le jour où le ministre des Transports a annoncé les réductions apportées au service de VIA Rail, il a également annoncé l'établissement d'une Commission royale sur les transports au Canada. Le ministre et le premier ministre ont déclaré qu'ils faisaient confiance aux membres de cette commission, qu'ils croyaient à leur intégrité et à leur aptitude à accomplir ce travail, et qu'ils écouteraient leurs conseils.

Comment le ministre peut-il s'imaginer que les Canadiens vont croire qu'il fait vraiment confiance au comité s'il va détruire, démanteler, supprimer, assassiner VIA Rail d'abord et demander des conseils sur cette décision ensuite?

Si le ministre est sincère, il devrait accepter la recommandation d'un comité qui représentait tous les partis, écouter les Canadiens, donner la possibilité à la Commission royale de faire son travail et mettre fin à cette hypocrisie éhontée à propos de VIA Rail.